

conservé sur le dépôt;

Municipalité de Notre-Dame-des-Bois

35, Route de l'Église, Notre-Dame-des-Bois Québec) J0B 2E0 Téléphone (819) 888-2724 Télécopieur (819) 888-2904

❖ DATE DE RÉSERVATION: _____

ENTENTE DE LOCATION POUR LE CENTRE COMMUNAUTAIRE

COORDONNÉES		
Nom		
Adresse postale		
Adresse électronique		
Téléphone		
* <u>TARIFICATION</u>		
Durée	Coût sans cuisine	Coût avec cuisine
□ Pour offrir des cours, formation ou activités	Gratuit	Gratuit
	L'activité doit être offerte à la population et publiée dans le journal	L'activité doit être offerte à la population et publiée dans le journal
□ 1 ^{ère} journée	□100.00\$	□ 150.00\$
☐ Journée supplémentaire	□ 50.00\$	□ 50.00\$
consécutives. Coût total :\$		
-	n <i>de la Municipalité de Notre-Dame-d</i> t nécessaire pour valider votre réserva	
bris, perte de clés, avant la j remis au locataire si aucun c	ratuite ou non), un dépôt par chèque ournée de la location. Suite à la lo dommage ou aucune perte n'a été co venu pendant votre location! Com ne réservation.	ocation, le chèque est détruit o onstaté. S.V.P.! Bien vouloir nou
☐ <mark>Dépôt de 100.00\$</mark> - <i>Libellez</i>	z votre chèque au nom de la Municipa	alité de Notre-Dame-des-Bois
CLÉS		
	passer prendre la clé sur les heures d' a clé en dehors des heures de bureau.	ouverture du bureau. Il ne sera pa
Date de remise des clés :	Numéro de la	a clé :
Date de retour des clés :		
** La clé devra être retourné	e dans un délai de 5 jours ouvrable	sinon un montant de 50 00\$ ser

❖ MESURES POUR LUTTER CONTRE DE TABAGISME ET LE CANABIS Il est interdit de fumer et de consommer du cannabis dans un rayon de 9 mètres de toute porte, fenêtre et prise d'air des lieux non-fumeurs, tels que les lieux de travail, les commerces et les bâtiments municipaux publics. Le locateur est responsable de faire respecter cette loi lors de la tenue de son événement. Initiales du responsable de la location indiquant que la phrase ci-haut a bien été comprise

Initiales du responsable de la location indiquant que la phrase ci-haut a bien été comprise

❖ NOUVEAU - FÊTE PRIVÉE DE MOINS DE 200 PERSONNES - CONSOMMATIONS PERSONNELLES**

Si vous tenez une fête privée de moins de 200 personnes dans une salle louée, vous n'êtes pas tenue de prendre un permis d'alcool, mais VOUS DEVEZ OBTENIR L'AUTORISATION de la municipalité simplement.

La municipalité autorise la tenue de l'activité

PROCÉDURES À SUIVRE POUR TOUS LES LOCATAIRES.

- o Il est interdit de mettre du ruban adhésif (tape) sur les planchers et les murs du centre communautaire ;
- Aucun animal domestique ne sera toléré;
- o Enlever les décorations ou affiches;
- LAVER les tables, CHAISES ET LES LAISSER EN PLACE, le concierge se chargera de les ranger.
- LAVER LES CUISINIÈRES DESSUS ET EN DEDANS:
- o Laver et ranger la vaisselle utilisée;
- Nettoyer la cuisine et s'assurer de laver le comptoir d'inox avec le produit spécial à cet effet, bien essuyer;
- o Interdit de sortir les chaises et les tables du centre communautaire;
- o Il est strictement interdit de faire de la friture ;
- Vider les poubelles des toilettes, de la salle de, de la cuisine (s'il y a lieu) et déposer les sacs d'ordures et recyclages dans les conteneurs situés à l'extérieur.
- O Vérifier que toutes les portes et les fenêtres soient bien **fermées** et **verrouillées** :
- Fermer toutes les lumières ;
- o Remettre le thermostat à 18° C avant de quitter les lieux ;
- ** L'ACCÈS AU TERRAIN DE L'ÉCOLE COMPRENANT LE PARC-ÉCOLE EST INTERDIT DE 6H45 À 17H30, TOUS LES JOURS DE LA SEMAINE LORSQU'IL Y A DE L'ÉCOLE**
- Vous devez apporter vos propres lavettes et linges à vaisselle;
- ** La municipalité dispose de chaudrons, de bols et autres petits articles de cuisine que vous pouvez utiliser.

❖ SIGNATURE

J'ai lu et accepte ces règlements		
Signature du responsable de la location :	: Date:	
Téléphone:	Donné à Notre-Dame-des-Bois,2025.	
(Je m'engage à faire respecter toutes l	les consignes précédentes auprès de personnes présentes	
Personne qui reçoit la réservation		